

Études médicales prédoctorales

Contingent de la Nouvelle-Écosse

- Tous les documents ci-dessous doivent être soumis à chaque cycle d'admission, même si vous avez fait une demande d'admission antérieurement.
- Assurez-vous de télécharger la version la plus récente de ce document sur le [site des admissions au doctorat en médecine](#).

Document obligatoire

Document à soumettre selon votre dossier d'admission

DOCUMENTS GÉNÉRAUX			
☑	Document	Date limite	Transmission
	Formulaire électronique de demande d'admission	1^{er} novembre de l'année précédant l'année d'admission visée.	À faire ici .
	Transmission électronique du résultat de l' examen Casper	Consulter cette page .	Pour plus d'information sur la transmission, consulter cette page .
	Relevé de notes de l'ensemble des établissements postsecondaires (ex. : lycées, collèges, universités) fréquentés	<p>Si vous êtes en cours de DSS (ou diplôme jugé équivalent) à la date limite du dépôt de la demande d'admission, vous devez nous soumettre un 1^{er} relevé de notes au plus tard le 1^{er} décembre de l'année précédant l'année d'admission visée ET un second relevé de notes incluant le trimestre d'automne en cours, au plus tard le 1^{er} mars de l'année d'admission visée.</p> <p>Si vous détenez ou êtes inscrit à 1 ou plusieurs crédits universitaires autres que ceux du DSS à la date limite du dépôt de la demande d'admission, la date limite pour soumettre vos relevés de notes est le 1^{er} décembre de l'année précédant l'année d'admission visée.</p>	<p>ÉTUDES EFFECTUÉES AU CANADA OU AUX ÉTATS-UNIS Nous devons obtenir des relevés de notes officiels. Pour être considérés comme officiels, vos relevés de notes doivent venir directement du registrariat de chaque établissement. Il est de votre responsabilité de demander à chacun des registrariats de les faire parvenir au Bureau de la registraire de l'Université de Sherbrooke.</p> <p>Vous n'avez pas à transmettre le relevé de notes de vos études réalisées à l'Université de Sherbrooke ou dans un cégep au Québec. Seuls les relevés de notes des autres institutions d'enseignement sont nécessaires.</p> <p>ÉTUDES EFFECTUÉES DANS TOUT AUTRE PAYS Veuillez nous transmettre une photocopie ou une version numérisée de vos résultats scolaires en suivant les instructions disponibles à cette page.</p>

	<p>Formulaire Entente entre le Québec et le Nouveau-Brunswick – programme d’échange et de coopération dans le domaine de l’enseignement supérieur</p>	<p>15 novembre de l’année précédant l’année d’admission visée.</p>	<p>À remettre à la personne responsable du secteur des programmes spéciaux à l’Université de Moncton.</p>
--	---	---	--

DOCUMENTS EN LIEN AVEC VOTRE STATUT DE CITOYENNETÉ			
☑	Document	Date limite	Transmission
	<p>Si vous êtes une personne citoyenne canadienne née au Canada, consultez cette page.</p> <p>Si vous êtes une personne citoyenne canadienne née à l’étranger, consultez cette page.</p> <p>Si vous êtes résidente ou résident permanent du Canada, consultez cette page.</p>	<p>1^{er} décembre de l’année précédant l’année d’admission visée.</p>	<p>Si nécessaire, transmettre ici.</p>

<p>Si vous ne détenez PAS de DSS ou de diplôme équivalent ET que vous êtes en voie d’obtenir un diplôme universitaire de grade (baccalauréat universitaire) avant la rentrée universitaire SANS toutefois détenir un minimum de 90 crédits universitaires comptant pour un même programme de 1^{er} cycle universitaire à la date limite de dépôt de la demande d’admission</p>			
☑	Document	Date limite	Transmission
	<p>Lettre de la direction de programme de votre université attestant que vous êtes en voie d’obtenir votre baccalauréat universitaire avant la rentrée.</p>	<p>Le plus rapidement possible, lorsque disponible.</p>	<p>Si nécessaire, transmettre ici.</p>

DOCUMENTS EN LIEN AVEC LES COURS PRÉALABLES

Cours préalables déjà complétés et réussis à la date limite de dépôt de la demande d'admission

<input checked="" type="checkbox"/>	Document	Date limite	Transmission
<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Si vous avez complété un ou des cours préalables dans un cégep du Québec, vous n'avez pas à nous soumettre le relevé de notes.</p> <p>Pour les autres situations, veuillez transmettre une copie du relevé de notes afin que nous puissions évaluer les cours préalables complétés.</p>	<p>1^{er} décembre de l'année précédant l'année d'admission visée.</p>	<p>Si nécessaire, transmettre ici.</p>

Cours préalables en cours à la date limite de dépôt de la demande d'admission

<input checked="" type="checkbox"/>	Document	Date limite	Transmission
<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Si vous complétez un ou des cours préalables dans un cégep du Québec ou dans le cadre du DSS, vous n'avez pas de document à soumettre.</p> <p>Pour les autres situations, veuillez nous transmettre une preuve d'inscription permettant de valider les cours préalables en cours au moment du dépôt de la demande d'admission.</p> <p>Veuillez aussi déclarer, dans la section <i>Déclaration d'études</i> du formulaire de demande d'admission, les informations sur les cours préalables en cours de réalisation (sigle, institution d'enseignement, trimestre d'inscription).</p>	<p>1^{er} décembre de l'année précédant l'année d'admission visée.</p>	<p>Si nécessaire, transmettre ici.</p>

Cours préalables à venir après la date limite de dépôt de la demande d'admission

☑	Document	Date limite	Transmission
	<p>Si vous êtes en voie de débiter un ou des cours préalables dans un cégep du Québec ou dans le cadre du DSS, vous n'avez pas de document à soumettre.</p> <p>Pour les autres situations, veuillez transmettre une preuve d'inscription permettant de valider les cours préalables à venir à la suite du dépôt de la demande d'admission</p> <p>Veuillez aussi déclarer, dans la section <i>Déclaration d'études</i> du formulaire de demande d'admission, les informations sur les cours préalables à venir (sigle, institution d'enseignement, trimestre d'inscription).</p>	<p>Le plus rapidement possible lorsque disponible.</p>	<p>Si nécessaire, transmettre ici.</p>

DOCUMENTS EN LIEN AVEC L'EXIGENCE DE CONNAISSANCE DE LA LANGUE FRANÇAISE À L'ADMISSION

☑	Document	Date limite	Transmission
	<p>Voir cette page</p>	<p>Le plus rapidement possible lorsque disponible, mais au plus tard le 15 août de l'année d'admission visée.</p>	<p>Si nécessaire, transmettre ici.</p>

L'Université se réserve le droit de demander tout autre document nécessaire à l'évaluation de votre candidature tout au long du processus d'admission.

Dernière mise à jour : 25 août 2023